

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

| |
|--|
| Fiche de prise de décision : INF-EM-2016-017 |
| Direction des infrastructures |
| Service des équipements motorisés |
| Objet : Disposition de véhicules et d'équipement pour l'encan de novembre 2016 et récupération des sommes |
| Date : 28 septembre 2016 |

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Suite au remplacement de véhicules ou de leur état de détérioration, plusieurs véhicules deviennent en surplus. Tel qu'il a été prévu lors du programme d'acquisition 2016, le remplacement des vieux véhicules par du matériel neuf nous permet d'avoir des véhicules opérationnels et de réduire nos coûts d'entretien. L'encan de Le Centre des Services Partagés, aura lieu le 5 novembre prochain, à Québec.

La liste des véhicules dont la valeur estimée est moins de 10 000 \$, est produite en annexe A et doit être autorisée par le comité exécutif et la liste des véhicules dont la valeur estimée est plus de 10 000 \$, est produite en annexe B doit être approuvée par le conseil de la Ville. Le fruit de la vente de ces véhicules sera affecté aux dépenses de remplacement d'équipement ou de véhicules.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

| Coûts/revenus | Impacts | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|---------|------|------------------------------|------|
| Poste de revenu : 01-233-42-000 | | | 118 700.00 \$ (valeur brute) | |
| Poste de dépense : 22-320-16-724 extra 6056-00 | | | 118 700.00 \$ (valeur brute) | |

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

RECOMMANDATION (énoncé)

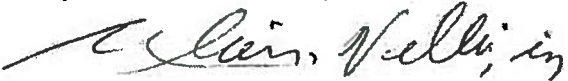

Attendu que les véhicules et les équipements ont été identifiés en surplus, désuets ou hors d'usage;

Attendu que les services de Le Centre des Services Partagés ont été retenus pour la disposition de ces véhicules et des équipements;

Que le comité exécutif :

- Autorise la vente par Le Centre des Services Partagés des véhicules dont la valeur estimée n'excède pas 10 000 \$, selon la liste produite en annexe A.
- Recommande au conseil de la Ville d'autoriser la vente par Le Centre des Services Partagés des véhicules dont la valeur estimée excède 10 000 \$, selon la liste produite en annexe B.
- D'affecter le fruit de la vente des véhicules, déduction faite du remboursement de la dette correspondante, acceptés par le comité exécutif et/ou par le conseil de la Ville, pour des dépenses d'immobilisations en remplacement d'équipements ou véhicules, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.
- Autorise le chef de service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures, à signer tout document relatif à la vente des véhicules et des équipements.

Liste des pièces jointes : Annexe A et Annexe B

| | | |
|--|--|--|
| Préparé par : Alain Vallée, ing. | | Titre d'emploi : Chef de service |
|  | | |
| Recommandé par : | | |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi | Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi |
| Commentaires : | | |
| Signature de la Direction :  | | Date : 05/10/2016 |

| |
|--|
| COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE |
| |
| |
| |

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016 / 10 / 11

